

6. Information et consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi au titre de l'article L2312-17 du code du travail.

Mr Melvin VAXIVIERE présente le point.

Le bilan vous a été présenté précédemment.

Est-ce que les élus ont des questions?

Peut-on passer à la consultation?



- 6. Information et consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi au titre de l'article L2312-17 du code du travail.

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

Nombre de votants

15

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC	5		
CGT		2	
FO		8	
TOTAL	5	10	

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
		X